



Groupe de Travail PICS 3 Septembre 2024 / Visio conférence Compte-rendu des échanges

Support de présentation disponible en cliquant ici : [20240903-GT PICS_enquête.pptx](#)

Ou en copiant/collant le lien entier suivant :

https://taconseilsfr.sharepoint.com/:p:/r/sites/StrategieInondationAireLyonnaise/_layouts/15/Doc.aspx?sourcedoc=%7B18092FA4-18C3-4DF0-967C-18658AAA3C4C%7D&file=20240903-GT%20PICS_enqu%C3%AAte.pptx&action=edit&mobileredirect=true

Votre interlocuteur

Manon Perreal
Métropole de Lyon
04 28 67 58 54
mperreal@grandlyon.com

Personnes présentes

DDT 69 : Alban Nallet

DDT 01 : Manon Dessaud

SAGYRC : Delphine Mollard

SMAGGA : Alexa Verjat

SYRIBT : Marion Ribon

IRMa : François Giannoccaro, Guilhem Dupuis

Métropole de Lyon : Léa Balezeau pour le dispositif métropolitain de gestion de crise

Animation (AMO)

Atelier Minga : Lucie Van Der Meulen

ta.conseils : Thomas Adeline

Réalisation du compte-rendu : Atelier Minga – ta.conseils

Rappel des objectifs du Groupe de Travail (GT)

- ▶ Présentation des résultats de l'enquête PICS auprès des EPCI
- ▶ Echanges sur les résultats de l'enquête et analyse des participants
- ▶ Propositions d'actions à mener
- ▶ Organisation du travail à venir

Présentation des résultats de l'enquête PICS auprès des EPCI

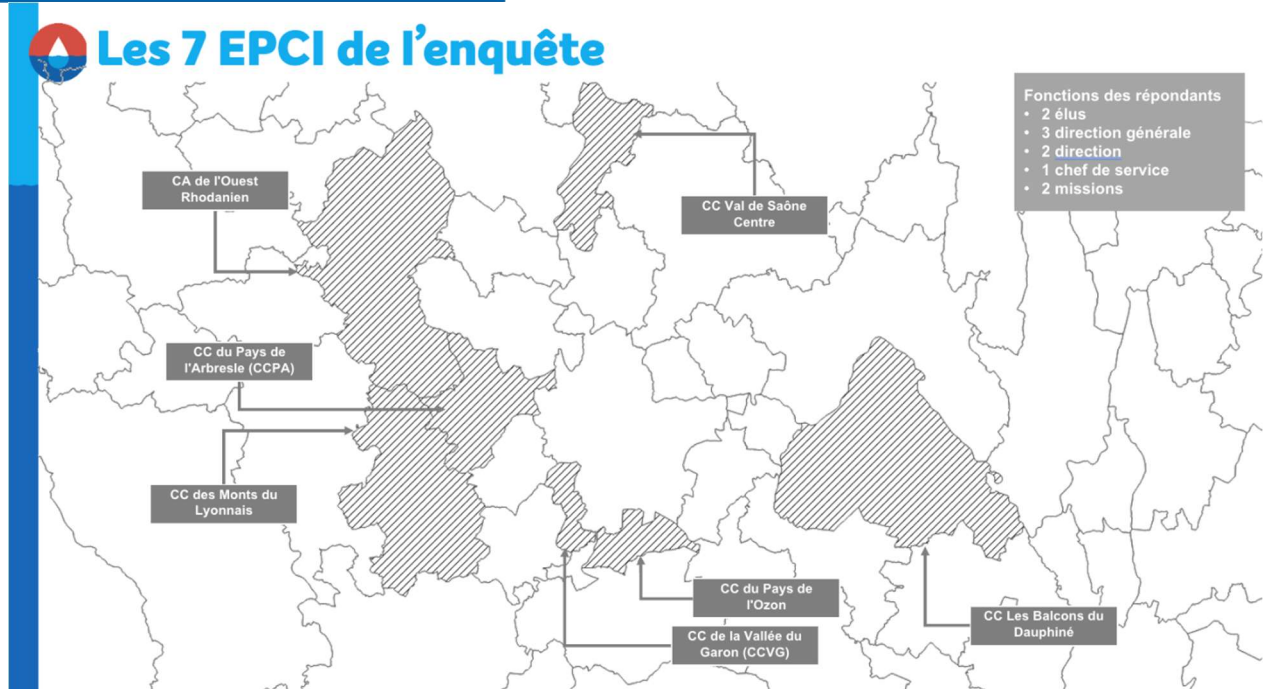
Vue d'ensemble des résultats

Nombre de réponses : 10 réponses reçues, 7 EPCI (Garon x2) et 2 communes de l'Ozon (Serezin et Communay)

Fonctions : Bon relais auprès des élus, DG et chef/chargé.e.s de mission : se sentent concernés, implication

Couverture géographique des répondants : Assez bonne représentativité (hors Métropole de Lyon non concernée par l'enquête) : Rhône amont, Saône amont affluents du Rhône rives gauche et droite

Contributions plutôt complètes et constructives, de bons axes de travail avec les organismes de bassin versant



Eléments d'analyse de l'AMO

- **Mobilisation des EPCI :** Moins de 10 EPCI restent à mobiliser, notamment Saône rive droite, Rhône aval, et Rhône amont.
- **Intérêt pour la Stratégie :**
 - 90 % des répondants du Comité et du groupe de travail PICS expriment un fort intérêt.
 - L'infolettre suscite également un vif intérêt (80 % des répondants).
- **Risque d'inondation dans les PCS :**
 - Le risque d'inondation est pris en compte dans 80 % des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).
 - 60 % des PCS ont été testés lors d'exercices sur table.
 - Peu d'informations disponibles concernant les tests en conditions réelles (5 à 6 répondants sur 10 ne se prononcent pas).
- **Vulnérabilité et engagement des EPCI :**
 - Les EPCI sont conscients de la vulnérabilité de leurs biens et services communautaires.
 - Cependant, l'engagement dans la démarche PICS reste modéré.
- **Problématiques spécifiques :**
 - Deux EPCI prévoient des mesures, mais ne les ont pas encore intégrées dans une démarche PICS.
 - Peu de relais d'information connus : il est essentiel de s'appuyer sur les EPCI familiers avec les canaux d'information et en contact avec leur organisme de bassin.
- **Mobilisation des ressources humaines :**
 - Peu d'astreintes dédiées aux risques majeurs sont mises en place.
 - L'appui des EPCI sollicitant leur organisme de bassin est crucial pour démontrer l'intérêt de la démarche et rappeler ses limites en termes de compétences et de disponibilité.
- **Attentes vis-à-vis des données et des ressources :**
 - De fortes attentes sont exprimées en matière de données, de ressources techniques et d'exercices de gestion de crise (70 % des répondants), ainsi qu'en matière de formation (60 %) et de coordination des PCS (50 %).



- **Gestion de la vulnérabilité :**
 - Les EPCI préfèrent généralement gérer eux-mêmes leur propre vulnérabilité.
- **Échanges et coordination à l'échelle du territoire :**
 - Les diverses positions des EPCI interrogés confirment la nécessité de renforcer les échanges à l'échelle territoriale dans le cadre de la Stratégie.

Nous invitons le lecteur à se reporter à la présentation des résultats réalisée pour avoir de plus amples détails sur les résultats de l'enquête consultable via ce lien (version non modifiable) : [20240903-GT PICS_enquête.pptx](#)
Les réponses brutes sont consultables via ce document en PDF (à ne pas diffuser en dehors de ce GT) : [RESULTATS](#)

Echanges sur les résultats de l'enquête et analyse des participants

Synthèse des échanges entre les participant-es suite à la présentation des résultats

1) Expertise et partage de l'information

- François a soulevé la difficulté d'évaluer la dégradation des systèmes d'endiguement en situation extrême. Il souligne l'importance d'une expertise locale pour la prise de décision lors d'une crise. L'enjeu consiste à imaginer comment cette expertise pourrait être partagée en temps réel durant un événement critique, notamment pour identifier les seuils critiques actuellement inconnus.
- Delphine renforce cette idée en mentionnant la nécessité d'intégrer les seuils des systèmes d'endiguement et les niveaux de danger pour définir avec les communes des actions de sécurité adaptées. Elle souligne également qu'un exercice en temps réel a mis en lumière des lacunes dans la connaissance des infrastructures critiques (ex. : localisation des batardeaux).
- Thomas indique que la coordination entre PCS et PICS est essentielle et ne doit pas être négligée, même si cela semble évident pour certains.

2) Implication politique et coordination

- Marion fait remarquer que les EPCI manquent souvent de référents internes sur ces questions, rendant nécessaire une prise de conscience en interne. Elle plaide pour un engagement politique plus fort pour la démarche PICS, y compris par la désignation d'un élu référent.
- Par exemple, le Pays de l'Arbresle a répondu qu'ils sont conscients des risques majeurs et de la nécessité de coordonner un PICS, mais qu'un appui politique est essentiel pour aller plus loin.
- Léa évoque la complexité du recrutement pour des tâches de coordination avec des communes souvent dépourvues de moyens, alors même qu'elles doivent participer aux démarches.

3) Coordination des acteurs et moyens humains

- François rappelle que la Loi Matras et son décret d'application prévoient la désignation d'un élu référent communautaire, un outil clé pour remobiliser les acteurs.
- Manon fait écho aux propos de la DDT 01 lors d'un précédent groupe de travail, soulignant le manque de moyens humains pour avancer sur les démarches PCS/PICS. Le besoin de mieux communiquer avec les communes sur les contraintes est également mis en avant.
- Marion pointe le fait que les contraintes et les conventions avec les communes ne sont pas encore mises en place malgré une coordination lors des événements. Elle propose de relancer une campagne de désignation de référents en lien avec la préfecture.

4) Systèmes d'endiguement et gestion locale

- François et Thomas soulignent que les systèmes d'endiguement occupent une place à part, avec une surveillance souvent à la charge des GEMAPI, mais sans plan de gestion clairement défini.



- Guilhem estime que le lien entre les acteurs peut se faire à un niveau local dans certains cas, mais cela reste disparate. Il espère que les exercices intercommunaux pousseront à une action plus concrète en matière de planification.
- Alexa plaide pour une mutualisation des moyens, notamment pour pallier le manque de ressources dans certaines intercommunalités rurales.

5) Disparités entre les territoires

- Thomas observe que certains territoires avancent bien dans la démarche PICS, tandis que d'autres la perçoivent comme un simple document à élaborer, sans en saisir l'importance stratégique.
- Guilhem note qu'il existe une reconnaissance des besoins, mais les actions concrètes n'ont pas encore suivi.
- Marion met en avant que la taille des syndicats et les moyens des EPCI varient grandement, ce qui complique la mise en œuvre des astreintes. Elle suggère de renforcer le conventionnement entre EPCI et communes pour améliorer cette question.
- François propose de s'inspirer de l'exemple de la Métropole de Lyon (sous la direction d'Armela Braun) pour imaginer une planification opérationnelle adaptée à ces enjeux.
- Thomas termine en questionnant la position du SDMIS (Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours) sur la coordination des intercommunalités rurales, qui sont souvent en difficulté sur ces sujets.

Propositions d'actions à mener

Feuille de route : Prochaines étapes pour le travail sur les PICS

Sur la base des résultats et des éléments échangés entre les participants, le groupe de travail aboutit à la proposition de feuille de route suivante

Axe 1 : Sensibilisation et mobilisation politique

Objectifs spécifiques :

- 1) **Sensibiliser les EPCI** à la démarche PICS, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une approche globale, et non d'un simple document administratif.
- 2) **Partager les retours d'expérience (REX)** des territoires déjà engagés dans la démarche (ex. : Métropole de Lyon, Briançonnais) afin d'inspirer et de soutenir les PCS dans d'autres EPCI.
- 3) **Encourager un engagement politique plus fort**, en proposant des référents élus pour porter la démarche au sein des intercommunalités.
- 4) **Organiser des rencontres régulières** dans le cadre de conférences des maires, afin de maintenir ce sujet à l'ordre du jour, en particulier pour les petites communes ayant des ressources limitées.

Axe 2 : Amélioration de la coordination interservices et des canaux de communication

Objectifs spécifiques :

- 1) **Clarifier les rôles entre les syndicats de bassin** dans les zones où plusieurs syndicats interviennent sur différents bassins, afin de garantir une bonne coordination des actions et des seuils d'alerte.
- 2) **Vérifier l'existence d'un canal d'information efficace** pour le déclenchement du PICS, afin de garantir son efficacité en temps de crise.
- 3) **Appuyer les efforts de communication** sur les relais d'information existants, en particulier dans les EPCI déjà en contact avec les organismes de bassin. Ceux-ci peuvent servir de modèles pour les autres.

Axe 3 : Gestion des ressources humaines et techniques

Objectifs spécifiques :

- 1) **Partager les retours d'expérience des EPCI** qui ont alloué des agents à la gestion du PICS, en mettant en avant les réussites et les défis, notamment en matière d'astreintes.
- 2) **Encourager la mutualisation des moyens humains et techniques** entre EPCI pour pallier le manque de



ressources, en particulier pour les petites intercommunalités.

- 3) **Explorer les possibilités de formation** sur la gestion des risques et l'élaboration des PICS, en particulier par le biais des PAPI (Plans d'Action de Prévention des Inondations).

Axe 4 : Mise en œuvre des PICS et mutualisation des actions

Objectifs spécifiques :

- 1) **Encourager la réalisation de diagnostics de vulnérabilité** pour les bâtiments communautaires, potentiellement financés et portés par les organismes de bassin.
- 2) **Mettre en place des exercices de crise à l'échelle intercommunale**, pour évaluer le niveau de préparation et de coordination entre les différents acteurs, en se basant sur des exemples comme Givors.
- 3) **Clarifier les processus de financement**, en cartographiant les modules financiers disponibles (État, collectivités, fonds Barnier), et en explorant les possibilités de co-financement à l'échelle de la SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation).

Axe 5 : Formation et soutien financier

Objectifs spécifiques :

- 1) **Envisager un Programme d'Études Préalables** pour soutenir l'émergence de formations spécifiques aux PICS, avec l'accompagnement des élus.
- 2) **Favoriser la formation des élus et des acteurs locaux** sur les questions de gestion des risques, en mobilisant des financements via des programmes comme les PAPI et des fonds locaux.
- 3) **Étudier les financements disponibles** et développer des propositions pour obtenir des subventions pour les actions PICS.

Axe 6 : Coordination et passation d'informations

Objectifs spécifiques :

- 1) **Assurer une coordination opérationnelle efficace** en mettant à disposition des outils et des bonnes pratiques pour les GEMAPI et autres acteurs de la gestion des risques.
- 2) **Favoriser l'interconnaissance et l'entraide entre territoires**, en identifiant et soutenant les territoires moteurs qui peuvent inspirer les autres.
- 3) **Restituer régulièrement les résultats des actions** aux membres du SLGRI, avec un focus sur les analyses et pistes de travail identifiées.

Axe 7 : Restitution et présentation des résultats

Objectifs spécifiques :

- 1) **Proposer une restitution claire et complète** des résultats d'enquête, incluant les pistes de réflexion et les actions concrètes pour le futur du groupe de travail qui serait présentée dans un premier temps lors du Comité mais aussi aux EPCI qui ont participé à l'enquête et proposée aussi à ceux qui n'ont pas participé dans l'objectif de les rallier à la réflexion.
- 2) **Organiser une présentation au Comité** avec une analyse des résultats et les actions concrètes à mener, basée sur les échanges et les données recueillies.



Pour la présentation lors du Comité on retiendra 3 axes forts :

- ❖ **Renforcer la mobilisation politique et la sensibilisation des EPCI** : Il est essentiel d'engager les élus et les acteurs locaux dans une démarche proactive en matière de PICS, au-delà d'un simple document administratif. La nomination de référents élus et la tenue régulière de réunions, notamment lors de conférences des présidents d'EPCI telle que proposée comme première étape de travail par le GT de la SLGRI, sont des leviers importants pour favoriser l'appropriation et l'action sur le terrain.
- ❖ **Améliorer la coordination interservices et mutualiser les moyens** : La coordination entre les syndicats de bassins, les EPCI et les autres acteurs est cruciale pour une gestion efficace des risques d'inondation. Mutualiser les ressources humaines et techniques, organiser des exercices intercommunaux, et s'appuyer sur les territoires déjà engagés permettront d'optimiser la préparation face aux crises.
- ❖ **Renforcer la formation et les capacités locales grâce à un soutien financier ciblé** : Le développement de formations pour les élus et les acteurs locaux, ainsi que la mise en place de diagnostics de vulnérabilité, doivent être soutenus par des financements spécifiques (via PAPI, fonds Barnier, etc.). Cela permettra de renforcer la capacité des EPCI à mettre en œuvre efficacement les PICS, tout en assurant la pérennité des actions entreprises.

Ces trois axes clés synthétisent les priorités et donnent une direction claire au groupe de travail pour les prochaines étapes à réaliser. A valider lors du Comité le 13 septembre.



Organisation du travail à venir

Tâches à réaliser

- Préparer une présentation succincte des résultats pour le Comité du 13 septembre 2024 en mettant en avant 3 enseignements phares de l'enquête et leurs mesures via 4 slides en version plus synthétique que celle présentée lors de ce GT comme une synthèse des résultats sur le territoire
Responsable : AMO Animation Stratégie
- Réaliser la liste des territoires à qui a été envoyée l'enquête PICS (par organisme de bassin) de manière à voir ceux qui n'ont pas répondu. Etudier la possibilité d'avoir une séance de restitution pour les participants
Responsable : AMO Animation Stratégie
- Réalisation d'un deuxième temps de campagne début 2025 ? Car certains des référents qui ont envoyé le Kit aux EPCI ont eu des retours mail de personne qui changeait de poste (exemple CCVL à recontacter – via Alexa)
Responsable lancement campagne : AMO Animation Stratégie et membres de la SLGRI
- Réaliser une carte du territoire SLGRI avec code couleur des EPCI ayant participé et ceux qui manquent
Responsable : AMO Animation Stratégie

Prochain rendez-vous

- **Comité** : rencontre le 13 septembre 2024 aux Grandes Locos à La Mulatière
- **RésO** : probablement une prochaine rencontre en RésO avant la fin de l'année 2024 afin de présenter tous les résultats et préparer le travail pour l'année 2025
- **GT PICS** : Volonté des membres d'organiser un prochain G.T PICS après le Comité pour amorcer les étapes suivantes, proposées par le GT à la suite de l'enquête PICS mais à voir en fonction des retours action pendant le Comité le 13 septembre 2024.

Relai évènement membre de la Stratégie : Journée Nationales de l'IRMA le 17 décembre 2024.